



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge***19126966***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

13 SEP. 2019DU BRABANT WALLON **Gref**N° d'entreprise : **884 338 805**

Dénomination

(en entier) : **Le Parc de la Cense**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Drève d'Argenteuil, 12 à 1410 Waterloo****Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire****I. Extrait des décisions de l'associé unique du 21 juin 2019**

"L'Associé unique décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société privée à responsabilité limitée, « DGST & PARTNERS - REVISEUR D'ENTREPRISES-BEDRIJFSREVISOREN », ayant son siège social sis à Avenue Emile Van Becelaere 28A, Boîte 71, 1170 Watermael Boitsfort, et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0458.736.952 (RPM Bruxelles).

Cette société désigne Monsieur Michaël de Ridder, réviseur d'entreprise, pour la représenter et le charge de l'exercice de ce mandat au nom et pour le compte de la SPRL.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à la date de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2021."

"L'Associé unique donne mandat spécial à Me Déborah Menasse et Me Edwin Owen, tous deux avocats chez JOYN LEGAL, dont les bureaux sont sis Chaussée de la Hulpe n°181/24, 1170 Bruxelles, chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes les formalités relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise et à la publication aux annexes du Moniteur belge des résolutions qui précèdent."

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/09/2019 - Annexes du Moniteur belge